

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	Du 08/11/24
Affichée	Le 08/11/24

OBJET

**Autorisations d'engager,
liquider et mandater les
dépenses d'investissement à
hauteur de 25 % avant le
vote du budget 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatorze novembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 8 novembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique LORMEAU a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAU, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : François BRIZARD a donné pouvoir à Christian BARBIER
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : Daniel MARIE est représenté par Alain TESSIER

Absents excusés : Didier PITOU, Nadège TROUILLET, François HUREL, Jacky DE TAEVERNIER

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT, Virginie VIOLET

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances, informe les membres du Conseil que selon l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 Avril, en l'absence d'adoption du Budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette »

Le vote des budgets étant prévu en mars 2025, il convient de donner à Monsieur le Président l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants repartis par chapitres/articles comme suit :

BUDGET GENERAL

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
20	Immobilisations incorporelles	202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	88 162	22 041
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	39 600	9 900
20	Immobilisations incorporelles	2051	Concessions et droits similaires	88 927	22 232
TOTAL				216 689	54 172

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
204	Subventions d'équipement versée	2041412	Bâtiments et installations	25 000	6 250
204	Subventions d'équipement versée	2041511	Biens mobiliers materiel et etudes	12 578	3 145
204	Subventions d'équipement versée	2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt national	14 040	3 510
204	Subventions d'équipement versée	20422	Bâtiments et installations	129 701	32 425
TOTAL				181 319	45 330

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
21	Immobilisations corporelles	2112	Terrains de voirie	5 000	1 250
21	Immobilisations corporelles	21314	Batiments culturels et sportifs	1 800 000	450 000
21	Immobilisations corporelles	21351	Batiments publics	70 280	17 570
21	Immobilisations corporelles	215731	Materiel roulant	120 000	30 000
21	Immobilisations corporelles	215738	Autres materiels et outillage de voirie	4 000	1 000
21	Immobilisations corporelles	21611	Biens sous jacents	10 000	2 500
21	Immobilisations corporelles	217312	Bâtiments scolaires	220 565	55 141
21	Immobilisations corporelles	21828	Autres matériel de transport	35 228	8 807
21	Immobilisations corporelles	21838	Autres matériel informatique	27 815	6 954
21	Immobilisations corporelles	21841	Matériel de bureau et mobiliers scolaires	32 500	8 125
21	Immobilisations corporelles	21848	Autres matériel de bureau et mobiliers	20 059	5 015
21	Immobilisations corporelles	2188	Autres	302 189	75 547
TOTAL				2 647 636	661 909

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
23	Immobilisations en cours	2313	Constructions	4 838 428	1 209 607
23	Immobilisations en cours	2314	Constructions sur sol d'autrui	1 491 080	372 770
23	Immobilisations en cours	2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 936 537	484 134
TOTAL				8 266 045	2 066 511

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20241114-2024-11-14-218-DE
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024

BUDGET PISCINE

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	8 250	2 063
20	Immobilisations incorporelles	2051	Concessions et droits similaires	10 000	2 500
TOTAL				18 250	4 563

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
21	Immobilisations corporelles	21838	Autres matériel informatique	10 000	2 500
21	Immobilisations corporelles	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000	2 500
21	Immobilisations corporelles	2188	Autres	20 000	5 000
TOTAL				40 000	10 000

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
23	Immobilisations en cours	2313	Constructions	1 132 007	283 002
TOTAL				1 132 007	283 002

BUDGET PEPINIERE D'ENTREPRISES

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
21	Immobilisations corporelles	2188	Autres	15 191	3 798
TOTAL				15 191	3 798

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL 2024	TAUX DE 25%
23	Immobilisations en cours	2313	Constructions	246 198	61 550
TOTAL				246 198	61 550

BUDGET PSLA

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL	TAUX DE 25%
21	Immobilisations corporelles	21351	Batiments publics	100	25
21	Immobilisations corporelles	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000	3 750
21	Immobilisations corporelles	2188	Autres	3 200	800
TOTAL				18 300	4 575

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL	TAUX DE 25%
23	Immobilisations en cours	2313	Constructions	266 659	66 665
TOTAL				266 659	66 665

BUDGET ASSAINISSEMENT AFFERMAGE

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL	TAUX DE 25%
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	489 010	122 253
TOTAL				489 010	122 253

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL	TAUX DE 25%
21	Immobilisations corporelles	21532	Réseaux d'assainissement	1 486	372
21	Immobilisations corporelles	2154	Matériel industriel	1 651	413
21	Immobilisations corporelles	21562	Matériel spécifique d'exploitation -Service d'assainissement	187 003	46 751
TOTAL				190 141	47 535

CHAPITRES		ARTICLES		BUDGET TOTAL	TAUX DE 25%
23	Immobilisations en cours	2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 970 732	742 683
TOTAL				2 970 732	742 683

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20241114-2024-11-14-218
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024

- Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal et budgets annexes (piscine, pépinière d'entreprises et PSLA).
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe assainissement affermage.

Le Conseil après avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits définis ci-dessus jusqu'au vote des budgets 2025.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits 21 NOV. 2024
Au registre sont les signatures 21 NOV. 2024
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 21 NOV. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 21 NOV. 2024

Le Président,
Jean SELLIER

